BAREME D'HONORAIRES

Tarifs applicables au 10 /10 / 2022

TRANSACTION - VENTE

Applicables sur terrains, appartements, maisons, immeubles, locaux commerciaux, parts de SCI ou tout autres biens bâtis :

Tranche de prix de vente (FAI) en Euros pour tout type de mandat de vente	
< 50 000 euros	Forfait d'intervention de 4 500 euros TTC
De 50 001 à 100 000 Euros	8 % du prix de vente
De 100 001 à 150 000 Euros	7 % du prix de vente
De 150 001 à 500 000 Euros	6 % du prix de vente
De 500 001 à 1 000 000 Euros	5 % du prix de vente
> à 1 000 000 Euros	4 % du prix de vente

Les mandats de vente : Les honoraires sont à la charge du vendeur
Les mandats de recherche : Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et respectent le barème ci dessus avec un maximum à ne pas dépasser
Les Co-Mandat : (mandat exclusif en partenariat avec une autre agence : 7% du prix TTC

ESTIMATIONS

Estimation « classique de votre bien » : **180 € TTC**
Estimation avec modélisation 3D de votre bien : **400 € TTC**

En cas de réalisation d'une transaction sur un mandat issu d'une délégation, le barème applicable est celui de l'agence mandataire du vendeur

Aucun honoraire, ni aucun frais de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion du contrat final.
TVA de 20 % incluse dans les honoraires

Villeneuve Immobilier - 7, Boulevard Bernard Palissy - 47300 Villeneuve sur Lot
05.53.70.40.00 -- villeneuve-immobilier@wanadoo.fr -- www.villeneuve-immobilier47.com
SAS SAFFY TRANSACTION au capital de 10 000 euros
– Affilié à la Caisse de Garantie CGAIM. Garantie 120 000 €
Numéro de sociétaire 170 906– Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4700320220000000001 « Transactions » délivrée par la CCI de Lot et Garonne.

TVA Intracommunautaire : FR 48911983245– Siret 91198324500018 – APE : 6831 Z